

LA COMMISSION DES CONTRATS

PRESIDENT : DR CLAUDE DE NIJS

MEMBRES :

DR ANNE-MARIE EVRARD

DR YVES PASTORET

DR LESPAGNARD

DR A.C. LESPAGNARD

LA COMMISSION D'INSTRUCTION

ELLE EST FORMEE PAR DEUX
CONSEILLERS ACCOMPAGNES D'UN
MAGISTRAT ET D'UNE SECRETAIRE.
ELLE INSTRUIT A CHARGE ET A
DECHARGE LES PLAINTES .

ELLE CONVOQUE ET ENTEND LE
PLAIGNANT, LES TEMOINS
EVENTUELS ET LE MEDECIN MIS EN
CAUSE.

ELLE FAIT ENSUITE RAPPORT AU
CONSEIL DE MISE EN PREVENTION
QUI STATUERA.